



390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

## TECHNICIEN(NE) REJETS NON DOMESTIQUES (RND)

**Référence de l'offre :**

Référentiel CNFPT :

**Date de diffusion :**

**Nombre de poste :**

**Direction eau et assainissement – Réf. 038240329001365**

Agent chargé de contrôle en assainissement collectif et non collectif

29/03/2024

1

**Poste à pourvoir :**

**9 juillet 2024**

**Date limite de candidature :**

29 avril 2024

**Date prévisionnelle de l'entretien :**

**13 mai 2024**

**Type d'emploi :**

Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité

**Type de recrutement :**

Mutation / Détachement / Intégration / Mobilité interne / CDD 1, 2 ou 3 ans renouvelable

**Cadre d'emplois :**

**Des techniciens territoriaux – Catégorie B**

**Lieu de travail :**

Service des Eaux – ZAC 480 de Tire-Poix, 38660 Saint Vincent de Mercuze.

Le service intervient sur tout le périmètre de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

**Temps de travail :**

**Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)**

**Environnement de travail :**

Au sein de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (plus de 70 agents aujourd'hui), créée en 2018 lors du transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Le Grésivaudan, le service technique d'assainissement exploite (directement ou indirectement) 29 systèmes d'assainissement collectifs dont certains partagés avec les collectivités voisines, 873 km de réseaux près de 100 postes de relevage/refoulement.

**Descriptif du poste :**

Le(a) technicien(ne) RND, encadré(e) par le Responsable Technique Assainissement et Moyens Généraux a en charge de proposer l'organisation du service (administrative et financière), le traitement des dossiers en cours et à venir, en conformité avec le règlement de service assainissement.

Il assure la rédaction des documents nécessaires (arrêtés, délibérations, formulaires, demandes de subventions, marchés), les rendez-vous avec les demandeurs, la réalisation des contrôles nécessaires pour la finalisation des autorisations, arrêtés de branchement en relation avec le service exploitation.

Ce travail doit se réaliser en lien avec les autres unités du service (exploitation, instructions urbanisme...).

**Planning :**

7h12/jour, télétravail envisageable 2j maxi/semaine après période d'essai

**Missions :**

**Organiser administrativement et financièrement le service RND**

- Définir les procédures d'instruction des dossiers RND en collaboration avec les différents interlocuteurs,
- Elaborer et faire valider les documents du service : questionnaires, arrêtés type, convention : document de base,
- Proposer des modalités de financement : instruction des dossiers d'autorisation, redevances spécifiques,
- Etablir la liste des usagers faisant l'objet d'un suivi par le service et devant être suivis par le service,
- Suivre la facturation correspondante en relation avec les services internes,
- Réaliser et/ou suivre les divers marchés et contrats rattachés à ses missions.

**Réaliser des diagnostics d'installation sur le terrain, et saisies des informations**

- Etablir un canevas de diagnostic des installations,
- Mener un diagnostic exhaustif sur le terrain, intégrant la capacité des systèmes d'assainissement à accepter les rejets,
- Rédiger des avis et formuler des préconisations techniques,
- Rendre compte auprès des entreprises,
- Assurer la saisie des données dans le logiciel métier Y-Assainissement et son extension Y-ARI,
- Suivre les études techniques des entreprises,
- Etablir la liste des usagers faisant l'objet d'un suivi par le service et devant être suivis par le service.

#### **Communication**

- Etre un interlocuteur technique pour l'ensemble des personnes pour échanger sur la thématique des Rejets Non Domestiques (Mairie, Autres Intercommunalités, Entreprises, Artisans, Bureaux d'études, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Services de l'Etat, Agence de l'Eau...),
- Assurer le suivi de la communication sur le site internet de la collectivité,
- Communiquer en interne : élus, services ADS, services CCLG,
- Communiquer en externe : auprès des abonnés concernés par ce service et les relais (chambres consulaires, syndicats professionnels...)

#### **Participer à l'amélioration du service**

- Entretien des relations transversales avec les autres services,
- Participer à l'amélioration du logiciel,
- Identifier des pistes de progrès,
- Rendre compte de ses missions (tableau de bord).

<b>Spécificité(s) du poste :</b>	Déplacements sur tout le territoire, possiblement réunion en fin de journée, le samedi
<b>Diplôme(s) souhaité :</b>	BAC+2 minimum dans le domaine du petit cycle de l'eau (à défaut une expérience en relation directe avec le profil de poste > 2 ans)
<b>Connaissance(s) :</b>	Des métiers de l'assainissement, techniques et réglementaires sur la collecte et le traitement des eaux usées, des règles d'hygiène et sécurité, outil informatique
<b>Expérience(s) :</b>	Première expérience serait un plus
<b>Profil demandé :</b>	Capacité d'analyse, d'observation et à communiquer Capacité à réaliser un diagnostic technique pertinent
<b>Permis et/ou habilitation(s) :</b>	PERMIS B obligatoire
<b>Rémunération :</b>	Salaires <b>minimum</b> par mois de <b>1836.19 € brut</b> (échelon 1) + <b>450 € brut prime fonction</b> + <b>prime complémentaire</b> équivalente à 1/12 <sup>ème</sup> de la rémunération
<b>Avantages :</b>	RTT, tickets restaurant, participation forfait mobilité durable, participation mutuelle santé labélisée, participation à la prévoyance (si adhésion contrat en cours). Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, solidarités, billetterie, etc ...)
<b>Procédure :</b>	Envoyer candidature <b>lettre et CV</b> en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.le-gresivaudan.fr/emploi">https://www.le-gresivaudan.fr/emploi</a> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.
<b>Règle statutaire :</b>	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2 <sup>o</sup> du CGFP).
<b>Travailleurs handicapés</b>	Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.